

Madame Huguette TIEGNA
Députée de la 2^{ème} circonscription du Lot
Membre de la Commission des Affaires économiques
Vice-Présidente de l'OPECST

Objet : Consultation citoyenne concernant l'offre scolaire du Lot

Figeac, le vendredi 17 février 2018

Chers concitoyens, Chers collègues élus,

Depuis le mois de janvier, et l'annonce de plusieurs suppressions de postes d'enseignants dans le Lot, le département a connu une forte mobilisation de la part des parents d'élèves, des enseignants, des personnels scolaires, des syndicats, des partenaires économiques, des associations et élus.

Le **mardi 13 février 2018**, le DASEN du Lot a rendu la décision finale de suppression de 12 postes d'enseignants pour la carte scolaire 2018-2019.

La baisse prévue de 357 élèves à la rentrée scolaire 2018 aurait pu entraîner le retrait de 22 emplois. Nous avons hérité de cette situation délicate, cependant, nous devons continuer à travailler avec toutes les forces vives du territoire afin de repenser le schéma de l'offre scolaire. Il est temps de co-construire ; ceci dans le but de ne plus être confrontés, chaque année, aux mêmes problématiques. Ainsi, nous nous donnerons la possibilité de mettre en place une école rurale ambitieuse et pérenne.

Il est nécessaire de mener une concertation citoyenne auprès des parents d'élèves, des enseignants, des personnels scolaires, des associations, acteurs économiques et élus, qui sont à même de rendre compte de la situation actuelle et des perceptions, attentes et réticences à l'égard de l'offre scolaire dans le Lot.

Ainsi, un questionnaire, fruit d'une volonté commune de plusieurs élus dont la sénatrice, Angèle Préville, le sénateur, Jean-Claude Requier, le Président de CAUVALDOR, Gilles Liébus et les conseillers départementaux, Nicole Paulo, Caroline Mey, Olivier Desbordes, Maxime Verdier est mis en ligne sur :

<https://www.huguettetiegna.fr/debattons>

En conséquence, à partir du **lundi 19 février 2018**, ce questionnaire est mis en ligne pour permettre à chacun de donner son opinion.

Les contributions seront lues, analysées et synthétisées afin que nous puissions, le **samedi 10 mars 2018**, lors d'une rencontre publique de clôture sur le canton de Figeac, présenter le rapport qui sera remis au Préfet du Lot ainsi qu'au DASEN, afin de mettre en place un projet de l'offre scolaire dans le Lot cohérent pour les années à venir.

C'est pourquoi, je vous propose de prendre un peu de votre temps :

- **Pour remplir ce document et nous le renvoyer par mail : huguette.tiegna@assemblee-nationale.fr**
- **Vous pouvez également répondre à cette enquête en ligne :**

N'hésitez pas à diffuser ce document !

Bien cordialement



CONSULTATION CITOYENNE

L'avenir de l'école dans le Lot

1. Avant de commencer

Situation géographique

- Code postal :

Avez-vous des enfants scolarisés ?

- Oui
- Non

2. Votre diagnostic de l'école dans le Lot

*Quels sont, selon vous, **les atouts** de l'école dans le Lot ?*

-

*Quelles sont, selon vous, **les faiblesses** de l'école dans le Lot ?*

-

Comment jugez-vous l'état de fonctionnement des écoles publiques dans le Lot ?

- Très bien
- Correct
- Mauvais

L'école dans le Lot, comme service public de proximité, a-t-elle un rôle social ?

- Oui
- Non
- Pourquoi ?

3. Le fonctionnement de l'école dans le Lot

Combien de niveaux maximums doivent composer une classe unique ?

Combien d'élèves maximum doivent composer une classe ?

*Quel est le rythme qui vous paraît le plus pertinent pour **les enfants** ?*

- Semaine de 4 jours
- Semaine de 4 jours et demi
- Pourquoi ?

*Quel est le rythme qui vous paraît le plus pertinent pour **les parents** ?*

- Semaine de 4 jours
- Semaine de 4 jours et demi
- Pourquoi ?

Les rythmes scolaires doivent-ils être harmonisés au niveau départemental ?

- Oui
- Non

Que pensez-vous de l'intégration des très petites sections au sein des écoles ?

- Inclure les TPS dans des classes de maternelles
- Regrouper en un seul lieu mais sous deux organisations distinctes les TPS et classes maternelles
- Garder une distinction de lieu et de classe entre les TPS et les maternelles
- Pourquoi ?

Doit-on renforcer l'implication et le dialogue avec les parents, comme véritables partenaires pédagogiques ?

- Oui
- Non
- Pourquoi ?

Pensez-vous pertinent d'adosser des écoles rurales à des collèges afin de les préserver ?

- Oui
- Non
- Pourquoi ?

4. Formation

Quels sont les principaux leviers d'actions pour améliorer la qualité de la formation dispensée au sein de l'école rurale ?

- La constitution de pôles scolaires
- La mise en réseau des écoles
- Le renforcement des liaisons écoles-collèges
- Les innovations pédagogiques
- Le maintien des services de transport scolaire gratuit avec accompagnateur
- Le recours aux ressources numériques

Doit-on améliorer la formation continue des enseignants en ruralité ?

- Oui
- Non
- Sur quels aspects ?

*Quel rôle le numérique doit-il jouer dans la formation **des élèves** ?*

- Un rôle occasionnel
- Un rôle régulier
- Permanent
- Primordial
- Pourquoi ?

*Quel rôle le numérique doit-il jouer dans la formation continue **des enseignants** ?*

- Un rôle occasionnel
- Un rôle régulier
- Permanent
- Primordial
- Pourquoi ?

Pour vous, une mise en réseau au niveau départemental des équipes d'enseignants et des écoles permettrait principalement :

- De combattre l'isolement des enseignants
- Faciliter le décroisement des enseignants
- Faciliter le remplacement
- Faciliter le travail pédagogique des enseignants

Optimiser le lien scolaire-périscolaire :

- Projet éducatif territorial
- Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)
- Développement de ressources communes (PEAC)

5. L'accessibilité de l'école dans le Lot

Le temps de trajet et la dangerosité du trajet école-domicile ont-ils une incidence sur le choix du lieu d'habitation ?

- Oui
- Non
- Pourquoi ?

Le temps et la dangerosité du trajet école-domicile ont-ils une incidence sur le choix du lieu de scolarisation ?

- Oui
- Non
- Pourquoi ?

A quelle durée maximum une école rurale doit-elle se situer de votre domicile afin d'assurer une formation de qualité pour l'élève ?

- Moins de 10 min
- Moins de 20 min
- Moins de 30 min
- Moins d'1h
- Moins de 2h

Le réseau de transport est-il ?

- Satisfaisant
- Insatisfaisant
- Pourquoi ?

6. Le rôle des collectivités et l'impact sur l'économie locale

Pensez-vous que le travail sur l'école de demain doit être fait à l'échelle de l'intercommunalité, même si elle n'en a pas la compétence actuellement (en termes de gestion des locaux, de moyens de scolarisation, etc) ?

- Oui
- Non
- Pourquoi ?

La cartographie des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) vous paraît-elle logique au regard des spécificités et des disparités du territoire lotois ?

- Oui
- Non
- Pourquoi ?

Quel rôle l'école rurale doit-elle jouer au sein de l'économie locale ?

- Avoir recours à différents approvisionnements mutualisés
- Chaque école doit se fournir auprès des acteurs économiques locaux

Quel rôle le tissu associatif et administratif local doit-il jouer dans le fonctionnement de l'école ?

L'intégration des enfants en situation de handicap (notamment ceux atteints d'autisme) est une priorité pour Monsieur le Président de la République, comment pensez-vous que cette intégration doit se faire dans le Lot ?

- Les intégrer pleinement dans les écoles de secteur
- Privilégier le développement des maisons départementales spécialisées dans la gestion des handicaps jusqu'à la fin du 1^{er} degré
- Autres propositions

7. Question ouverte

Quelles sont les réformes indispensables afin de renouveler la dynamique positive des écoles rurales ?

Si votre commune a déjà vécu la suppression de l'école, quelles ont été les conséquences :

8. Informations complémentaires

Quelle est votre profession ?

Exercez-vous un mandat représentatif ?

Avez-vous des remarques complémentaires ?

9. Envoi de vos réponses

- Renvoyez vos réponses par mail à l'adresse suivant : huguette.tiegna@assemblee-nationale.fr
- Vous pouvez également répondre à cette enquête en ligne : huguettetiegna.fr
- N'hésitez pas à diffuser ce document !